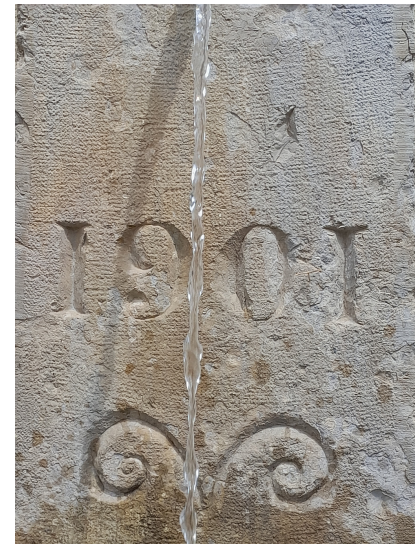


EXPLORE La Grave

DÉCOUVRIR
LES FONTAINES
PATRIMONIALES
DE
LA GRAVE



CIRCUIT DES FONTAINES PATRIMONIALES DE LA GRAVE

Autrefois ...

La commune de La Grave est riche d'un patrimoine architectural qui s'est construit au fil du temps, en fonction des besoins des populations, qui s'est adapté et qui fait face à la rudesse de la vie montagnarde.

L'eau en montagne, ressource à la fois précieuse et abondante, a de tout temps été l'objet d'aménagements nécessaires à l'activité humaine.

Sources captées, canaux d'irrigation, lavoirs, abreuvoirs et fontaines apportent partout cet élément indispensable à la vie.

Les fontaines qui irriguent le bourg de La Grave et ses six hameaux, ont été bâties avec de la pierre, du tuf, du sable et de la chaux, enduites puis simplement rejointoyées à partir de 1940. Les bassins comportent des éléments en lauzes et des enduits intérieurs.

Le projet de restauration

Ces ouvrages, exposés aux intempéries, ont fait l'objet de consolidations. Ils ont été majoritairement refaits en « maçonnerie ordinaire » et ciment, matériaux néfastes à la maçonnerie d'autrefois, et qui aujourd'hui se dégradent.

La commune de La Grave a donc décidé de lancer un programme global de restauration de ses fontaines et points d'eau, visant à réhabiliter les ouvrages avec des matériaux traditionnels et à les intégrer aux espaces aménagés des villages.

La réhabilitation et la mise en valeur de ces sites répond à la volonté de préserver le patrimoine traditionnel local et de permettre la découverte de cet héritage ancestral et de son histoire.



Accompagner le mouvement

Le versoir, dans la diversité des sites et des formes, devient un élément récurrent.



Il existe sur le territoire des versoirs en bois ou pierre évidés, qui, présentent une forme simple, pratique et agréable. La vision du chemin de l'eau et de l'altération du support à son contact, la met en valeur d'un point de vue sensoriel. Elle ne sort pas de "nulle part", mais "chemine".

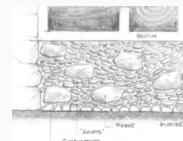
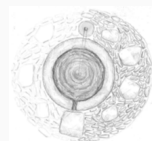
La forme de béquet « qui porte le seau » suppose le puisage de l'eau.

Transitions et perméabilité des revêtements :

La calade ou l'empierrement, posés sur un lit de sable et chaux, bordés par un alignement de conducteurs qui en délimite le contour, apportent une réponse à la fois esthétique et patrimoniale (conserver un savoir-faire) et technique (infiltration de l'eau, surface perméable) tout à fait adaptée au faible trafic des abords de fontaines.

La calade est bien adaptée aux fontaines en cœur de bourg / hameaux, permettant une transition nette avec la chaussée et la couverture de petits espaces bien délimités (entre murs ou autour d'une cuve baptismale).

L'empierrement est une réponse plus adaptée aux fontaines occupant une position moins centrale mais supposant un sol qualitatif et traditionnel ou en sol de transition entre la calade et un espace végétalisé.



La calade a été traitée à la manière de pas japonais, invitant à franchir cet espace de transition vers le bassin (de la "rue" au bassin, vers l'eau). Les galets ou petits formats de pierre, posés sur leur chant pour garder l'aspect longiligne et rugueux sous le pied, viennent imprimer un mouvement autour de ces "pas" à la manière du fil de l'eau.

Dans un paysage de pierres et d'eau, la volonté était bien d'exprimer le lien qui unit ces matières, toutes deux charriées par gravité, dans un mouvement très rapide ou au contraire très lent. Le galet devient la molécule d'eau, module de toutes les matières et de tous les lieux (ravin, pierrier, torrent, glacier, ...) vivante et mouvante.

La chaux hydraulique naturelle

Dans un objectif de mise en valeur du patrimoine et du savoir-faire ancien, il s'est agi de retrouver le geste et la matière adaptée à l'ouvrage.

Dans les cahiers des charges des travaux menés en 1893 (reconstructions et réparation de fontaines) et 1906 (adduction d'eau potable), on peut lire les recommandations suivantes :

« Le sable (de moyen grain bien criant à la main) et le gravier, proviendront du lit de la Romanche au Pied du Col » ou encore « d'Arsine ». « La chaux proviendra du Teil, marque ficelle blanche de Lafarge » ou « des Fréaux ». « Les moellons destinés aux fontaines de La Grave et des Fréaux seront pris dans les éboulis qui dominant la route ». « Les moellons destinés aux fontaines du Chazelet seront pris dans le lit du Guir ou aux abords de la prise ». Le gravier a pu y être remplacé par de la pierre concassée, au même diamètre.

Certaines compositions sont également données :

- Mortier de chaux hydraulique : 350Kg de chaux / m³ de sable pour les maçonneries ordinaires et 400Kg de chaux/m³ de sable pour les enduits et chapes. Les enduits sont fortement lissés à la truelle (bassins).
- Béton de chaux pour fondation : 2 volumes de mortier pour 3 de gravier (parties à sec) ou 3 volumes de mortier pour 4 de gravier (parties immergées).
- Mortier de ciment pour enduits des bassins : 1200Kg de ciment artificiel / m³ de sable.